



ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

MICHELE DELAUNAY
MINISTRE DELEGUEE AUX PERSONNES AGEES ET A
L'AUTONOMIE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.redressement-productif.gouv.fr

www.social-sante.gouv.fr

Paris, le 12 décembre 2013
N°820

Réunion du Comité de Filière Silver économie

Arnaud MONTEBOURG, Ministre du redressement productif et Michèle DELAUNAY, Ministre déléguée auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie, ont réuni, jeudi 12 décembre 2013, au siège de la FIEEC, le Comité de filière « Silver économie », qui rassemble les fédérations professionnelles, les pôles de compétitivité, des personnalités qualifiées, les collectivités locales, les opérateurs et agences de l'Etat et les représentants de l'Etat.

Dans le prolongement du lancement de la filière le 24 avril 2013 et de l'installation de son comité le 1^{er} juillet 2013, **Arnaud MONTEBOURG et Michèle DELAUNAY ont souhaité que la filière se rassemble autour d'un « contrat de filière », reposant sur la responsabilisation des acteurs de la filière pour garantir l'avenir de l'industrie et des services et pour définir une vision commune sur son avenir.**

LES 10 SILVER ACTIONS DU CONTRAT DE FILIERE SILVER ECONOMIE :

1) Lancer une dynamique régionale avec les « Silver régions »

- Installer des Comités de filières régionaux de la Silver économie, avec les régions pour chef de file (Action 1.1)
- Mettre en place une instance de concertation par région visant à coordonner la prise en charge médico-sociale des seniors, rassemblant acteurs publics et privés

2) Structurer le marché en labellisant les produits et technologies de la Silver économie afin de rassurer les consommateurs âgés et leurs familles sur leur qualité

- Mettre en place des labels qualité pour les produits et les services de la Silver économie (Action 1.3). Construire des normes AFNOR et ISO pour être très présent dans le champ de la normalisation européenne et internationale
- Définir un cadre national d'achat pour la téléassistance et pour des bouquets de solutions (Action 1.5 et 1.6)



- Promouvoir les trois niveaux de téléassistance auprès de tous les acteurs : la téléassistance simple, la téléassistance évoluée et le bouquet de services en France afin de structurer le marché en fonction de ces trois niveaux standards

3) Adapter l'habitat en développant le logement connecté et la domotique

- Adapter 80 000 logements d'ici à 2017 avec une forte dimension domotique pour aller vers le logement connecté (Action 1.8)

4) Renforcer l'accompagnement des entreprises de la filière en matière de design et en structurant des clusters dédiés à la Silver économie en France

- Créer un réseau national des clusters de la Silver économie
- Créer une Silver Valley franco-allemande
- Lancement de Hackathon par les Silver régions

5) Faciliter le financement des entreprises et des pépites de la filière

- Création d'un fonds de capital risque (avec des premiers investissements dès le début de l'année 2014) sous forme de fonds commun de placement à risque (FPCI) dédié à la Silver économie et étendre le périmètre des dispositifs de financement existants aux besoins de la filière, grâce à l'apport d'investisseurs privés (Action 2.4)

6) Faire de la France un leader à l'export des produits et technologies de la Silver économie

- Accompagner les entreprises de la filière sur des marchés internationaux porteurs (Ubifrance) et prospecter les entreprises qui peuvent venir investir en France (Invest in France)
- Rendre visible l'offre française par l'organisation d'un salon professionnel de la Silver économie d'envergure internationale (Action 3.1)
- Encourager les investissements directs étrangers (IDE) en France, en particulier dans les clusters, grappes ou pôles de compétitivité centrés sur la Silver économie (Action 3.2)
- Accompagner les entreprises de la filière sur des marchés internationaux porteurs pour les entreprises françaises (robotique de service; domotique; télé assistance...) (Action 3.3)



3.3)

- Construire à partir de nos points forts une offre à l'export (Action 3.4)
- Mobilisation des missions économiques au service de l'analyse des marchés locaux et des exportations des produits de la Silver économie. (Action 3.5)

7) Lancer un plan « métiers de la Silver économie »

- Lancer un « plan métiers » pour la Silver économie visant :
 - dans une vision prospective (EDEC), à déterminer les besoins en compétences et les métiers de la filière et à concevoir l'offre de formation correspondante
 - sur le court terme, à rendre attractifs et valoriser les métiers de l'assistance aux personnes âgées notamment par la formation à l'usage des technologies de la communication (Actions 3.1 et 3.2)

8) Améliorer l'accueil des âgés dans les points de vente et de distribution

- Former les forces de vente à l'accueil universel en magasin ou sur les sites et plates-formes de services et de vente à distance (Action 3.5)
- Promouvoir le Silver tourisme via Atout France et les comités de développement du tourisme en France

9) Faire connaître la Silver économie par une campagne de communication et la multiplication de show-rooms en développant une offre de services numériques pour les âgés

- Lancer une campagne de communication nationale sur le thème de la Silver économie (Action 4.1)
- Mettre en place des show-rooms (et des démonstrateurs) itinérants et/ou permanents de produits innovants de la Silver économie (Action 4.3)
- Inciter au développement d'une offre d'applications numériques à destination des seniors par l'organisation de concours (data connexions) et leur référencement sur le site « proxima mobile » (Actions 4.7 et 4.8)
- Promotion de Hackathon (marathon de 48h avec des développeurs et des designers) afin de reconfigurer et d'améliorer les produits de la Silver économie



10) Créer des innovations majeures dans la Silver économie dans le cadre du concours mondial d'innovation

Le Concours mondial d'innovation (lancé le 2 décembre 2013) dans lequel figure la Silver économie permettra de structurer une offre innovante.

Il s'agit de concevoir les innovations majeures de demain grâce à l'ambition tournée vers la Silver économie proposée par Anne LAUVERGEON.

Afin de sélectionner les projets d'innovations majeures retenus dans le cadre de cette action (dotée de 300 M€ au total), un appel à projets a été lancé en trois phases. Les acteurs de la Silver économie porteurs de projets d'innovations majeures peuvent y répondre, seuls ou dans le cadre de consortiums.

Trois étapes sont prévues dans le dispositif : un financement de 200 000 € dans un premier temps; un financement de plus d'un million d'euros dans un deuxième temps pour les innovations majeures et les meilleurs projets; un financement de 20 millions d'euros dans un troisième temps pour les un ou deux meilleurs projets de l'ambition Silver économie.

Les six axes du contrat de filière :

Ce contrat de filière se décompose en **six axes clés**, déclinés en mesures concrètes et opérationnelles :

- **Créer les conditions d'émergence d'un grand marché de la Silver économie** : faciliter la rencontre de l'offre et de la demande au niveau régional, mettre en place des normes et labels afin de renforcer la confiance, renforcer la visibilité des produits et services et des modalités de financement, mettre en avant les offres touristiques adaptées ;
- **Favoriser le développement d'une offre compétitive** : renforcer l'accompagnement des entreprises, favoriser les échanges entre donneurs d'ordre et industriels, rapprocher les acteurs du bâtiment et de l'électricité et de la domotique, créer des offres intégrées pour les réponses aux appels d'offres, regrouper les clusters et créer une Silver Valley franco-allemande ;
- **Exporter les produits et les technologies de la Silver économie** : organiser un salon professionnel dédié au secteur, créer une offre adaptée, renforcer l'accompagnement à l'export, amplifier les investissements étrangers sur notre territoire pour cette filière ;
- **Professionaliser les acteurs de la Silver économie** : identifier les futurs métiers et les besoins de formation liés au vieillissement de la population, former les futurs cadres techniques et commerciaux, les forces de ventes et les acheteurs, créer des MOOC (cours en ligne) pour la Silver économie, renforcer l'intégration du numérique dans la relation entre intervenants à domicile, former ces derniers au numérique et aux technologies pour l'autonomie, créer un club des Conseils généraux ;
- **Communiquer positivement sur les âgés et le « bien vieillir » auprès du grand public et des distributeurs** : renforcer la communication vers les distributeurs, s'appuyer sur des forces de vente formées à la Silver économie, renforcer la visibilité des enjeux et des offres, à travers des salons et l'organisation de showrooms, lancer des concours d'applications ou de design ;
- **Créer des innovations dans le champ de la Silver économie** : organiser un concours mondial d'innovation, s'appuyer sur les fonds régionaux et européens, soutenir les projets



d'innovations technologiques et non technologiques, créer des gérontopôles et mettre en réseau les living labs.

La mise en œuvre de ce contrat de filière prendra appui sur les nombreux outils de soutien publics existants, ainsi que sur l'ensemble des acteurs présents au sein du Comité de Filière.

Contacts presse :

Service presse d'Arnaud MONTEBOURG
Service presse de Michèle DELAUNAY

01 53 18 45 13
01 40 56 54 38
